

Note d'information #2: LANGUES

Résultats du Sondage national sur les organisations et services de lutte contre la violence sexuelle

L'importance de la langue dans l'accès aux services de lutte contre la violence sexuelle

La possibilité de signaler des abus ou de recevoir du counseling dans sa langue maternelle peut être un élément essentiel pour se sentir en sécurité et guérir de la violence.

En effet, **les barrières linguistiques peuvent accroître le sentiment d'isolement et constituer un facteur de risque** important lorsqu'il s'agit de prévenir la violence à caractère sexuel et fondée sur le genre.



Les conclusions de ce document peuvent être utilisées par les organisations et les personnes qui luttent contre la violence sexuelle pour souligner l'impact de la langue sur l'accès aux services au Canada.

Dans cette note d'information

Nous présentons un aperçu des langues dans lesquelles les services de lutte contre la violence sexuelle (VS) sont offerts au Canada, ainsi que les résultats d'une vaste étude auprès d'organisations contre la violence sexuelle (OVS) menée par EVA Canada en 2022.

Plus précisément, cette note explore les **interconnexions entre la langue et la prestation de services au Canada.**

Sondage

Quatre questions du sondage portaient sur les langues, notamment sur les langues dans lesquelles les OVS fournissent des services directs et sur les langues dans lesquelles elles dispensent des services par le biais de traduction ou d'interprétation. Le sondage comprenait également des questions sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire en tant que population en quête d'équité.

À PROPOS DU SONDRAGE

Cette note de recherche fait partie d'une série produite par l'Association canadienne pour mettre fin à la violence sur les conclusions de son Sondage national sur les organisations et services de lutte contre la violence sexuelle (2022).

Les OVS sont des organisations non gouvernementales qui se consacrent à la prévention ou à la lutte contre la VS, que ce soit en fournissant des services, en menant des campagnes de sensibilisation ou en plaidant pour de meilleures lois et politiques. Il s'agit notamment des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, ainsi que d'autres organisations qui proposent des programmes spécialisés dans le secteur.

Le sondage national bilingue a été mené auprès de 114 OVS à travers le Canada entre juin et novembre 2022, avec un échantillon final de 102 organisations. Conçu selon une approche participative, notre sondage de 80 questions a bénéficié d'une forte représentation par région géographique et par type d'organisation.

Pour en savoir plus sur ce projet, visitez fr.endingviolencecanada.org



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dans l'ensemble, les données démontrent que la **langue serait un facteur déterminant et peut s'avérer être un obstacle à l'accès aux services contre la VS, en particulier pour les minorités linguistiques.**

Voici les principales conclusions :

- **La plupart des OVS demandent à leur clientèle leur langue de préférence (80%).**
- **De façon générale, les services sont disponibles dans les deux langues officielles (français et anglais) à travers le Canada** – soit directement, soit par traduction/interprétation, soit par des partenariats. Cependant, **la plupart des OVS ont fait état d'un manque de services pour les minorités de langue officielle** dans leur région, ce qui suggère qu'il peut s'avérer difficile d'orienter les gens vers les services appropriés.
- Les OVS ont **plus souvent recours à des services d'interprétation pour le français que pour l'anglais, et beaucoup plus souvent pour les langues non officielles.**
- **De nombreuses OVS offrent un accès aux services dans plusieurs langues (50 à 70% en moyenne, selon la langue).**
- L'accès aux langues nécessite beaucoup de ressources. Les services et les ressources de traduction/interprétation représentent des coûts parfois trop élevés.
- **L'accès aux langues est lié au manque de personnel.** Certaines organisations ont expliqué qu'il y avait peu d'interprètes/services de traduction bilingues ou multilingues disponibles pour répondre aux besoins linguistiques dans leur région.
- Les zones rurales ou isolées font face à des obstacles supplémentaires. Par exemple, les interprètes peuvent avoir un lien de parenté avec la victime ou présenter des risques de confidentialité et de conflits d'intérêts en raison **de leur relation.**

Aperçu de l'ACCÈS aux langues officielles parmi les organisations de lutte contre la violence sexuelle au Canada¹

Combien d'OVS collectent des données sur la préférence linguistique de la clientèle?

Demander aux client·es quelle est leur langue de choix est une pratique prometteuse qui peut les aider à se sentir plus à l'aise pour accéder aux services contre la VS, en particulier en l'absence de connaissance ou de maîtrise d'une langue officielle.

Près de 80% des OVS de notre échantillon prennent le temps de demander à leur clientèle quelle est leur langue de préférence. Parmi celles ayant posé la question, 69% ont répondu que ces données sont systématiquement recueillies, et 11% qu'elles collectent parfois ces données.

Parmi les autres, 17% ont répondu ne pas poser de questions sur la langue de préférence, et 3% ne connaissaient pas la réponse.

Quelle est la disponibilité des services dans les deux langues officielles du Canada?

Le sondage a révélé que les **services de lutte contre la VS sont généralement disponibles dans les deux langues officielles** : l'anglais et le français.

Près de 88% des OVS de notre échantillon ont fourni des services en anglais, tandis que 25% ont fourni des services d'interprétation ou de traduction vers l'anglais.

Notamment, 4% ont déclaré qu'aucune interprétation en anglais n'était disponible.²

En ce qui concerne le français, 40% offrent des services directement en français, 50% offrent des services en français par l'intermédiaire d'interprètes, tandis que 10% déclarent ne pas offrir de services en français.

Certaines OVS ont également indiqué avoir des partenariats avec des organismes francophones où orienter les personnes qui veulent des services directs en français.

¹ Pour les besoins de cette note d'information, le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada, conformément à la Loi sur les langues officielles. Ajoutons qu'au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, certaines langues autochtones font partie des langues officielles, en plus de l'anglais et du français.

² La somme des pourcentages peut être supérieure à 100% lorsque les organisations participantes choisissent plus d'une option. Il se peut que certaines organisations fournissent des services directement en anglais ou par l'intermédiaire d'un·e interprète, en fonction des préférences du prestataire de services et de la clientèle.

Existe-t-il des lacunes en ce qui concerne les services spécialisés destinés aux groupes minoritaires de langue officielle?

Oui. Au-delà de l'accès aux services sur une base individuelle, nous pouvons également considérer la langue comme une question d'équité pour les groupes minoritaires de langue officielle.

Des services spécialisés aux groupes minoritaires de langue officielle dans leur région



14 %

Près de 14 % des OVS interrogées ont déclaré offrir des services spécialisés aux groupes minoritaires de langue officielle dans leur région. Ce pourcentage est faible par rapport aux services spécialisés destinés à d'autres groupes en quête d'équité, qui se situent généralement entre 30 et 40%.³

L'enquête a demandé aux OVS s'il existait des lacunes dans les services destinés aux minorités de langue officielle dans leur contexte local. Selon les résultats :

- **68% ont déclaré être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'il y a un manque de services disponibles dans la langue des minorités de langue officielle dans leur province/territoire;**
- 14% n'étaient pas d'accord ou pas du tout d'accord; tandis que
- 16% étaient neutres et 2% n'avaient pas d'opinion sur la question.

³ Pour en savoir plus sur les services destinés aux groupes en quête d'équité, voir les notes d'information sur les Données relatives à l'identité sociale (note n° 5) et sur l'Admissibilité aux services (note n° 6).

Aperçu de la DIVERSITÉ linguistique au sein des OVS au Canada

Dans quelle mesure les services de VS sont-ils disponibles dans les langues non officielles?

Entre 50 et 70% des organisations de notre échantillon ont fourni des services dans plusieurs langues, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'interprétation/traduction. La probabilité de fournir des services directement dans une langue non officielle était beaucoup plus faible que pour les langues officielles – dans la plupart des cas, les OVS faisaient appel à des interprètes.

Langue	Services fournis directement	Services fournis par l'intermédiaire d'interprétation/traduction	Pas de services d'interprétation/traduction disponibles	Ne sait pas/sans objet
Arabe	9.78 %	57.61 %	20.65 %	19.56 %
Cantonais	8.7 %	59.79 %	20.65 %	20.65 %
Cris	0 %	56.53 %	18.47 %	26.08 %
Allemand	5.44 %	56.53 %	20.65 %	22.82 %
Inuktitut	0 %	50 %	22.82 %	27.17 %
Italien	4.35 %	58.7 %	20.65 %	21.74 %
Mandarin	9.78 %	58.7 %	18.47 %	20.65 %
Ojibway	0 %	51.09 %	22.82 %	26.08 %
Autres langues autochtones	1.09 %	57.61 %	18.47 %	27.17 %
Portugais	6.52 %	54.35 %	21.74 %	23.91 %
Pendjabi (Punjabi)	7.61 %	57.61 %	21.74 %	20.65 %
Langage(s) des signes	6.52 %	58.7 %	20.65 %	19.56 %
Espagnol	18.48 %	53.27 %	19.56 %	20.65 %
Tagalog (Filipino, Philippin)	4.35 %	57.61 %	21.74 %	22.82 %
Ourdou	7.61 %	52.18 %	21.74 %	23.91 %



Services fournis directement dans une langue non officielle :

Les langues les plus utilisées par les organisations de notre échantillon offrant des services directs sont les suivantes: L'espagnol (19%), l'arabe (10%), le mandarin (10%) et le cantonais (9%). Peu d'organisations de notre échantillon proposent des services en langues autochtones (un peu plus de 1%).⁴



Services d'interprétation ou de traduction :

Entre 50 et 60% des OVS ont fourni des services dans certaines langues en faisant appel à des services d'interprétation/traduction. Certaines ont indiqué qu'elles disposaient de capacités internes pour fournir des services d'interprétation, tandis que d'autres devaient s'appuyer sur des agences externes ou des accords de partenariat pour pouvoir fournir des services de traduction/interprétation.

Dans certains cas, la capacité à fournir un accès à l'interprétation/traduction dépendait du financement.

Les chiffres sont similaires pour différentes langues, le cantonais étant la langue la plus souvent utilisée (60%). Deux langues autochtones (l'oïjibwée et l'inuktitut) ont été les moins fournies (50%).



Lacune de service identifiée – interprétation/traduction non disponible :

Entre 18 et 23% des OVS ont déclaré ne pas avoir accès à des services d'interprétation/traduction pour certaines langues. L'inuktitut et l'oïjibwée sont les langues les plus souvent identifiées pour lesquelles aucun service d'interprétation/traduction n'est disponible (23%). Suivies du portugais (22%), du punjabi (22%), du tagalog/filipino (22%) et de l'ourdou (22%).



Ne sait pas/sans objet :

Entre 20 et 30% des OVS ont indiqué que certaines langues n'étaient pas parlées par leur clientèle ou qu'elles ne savaient pas si des services d'interprétation/traduction étaient disponibles. Ces langues sont généralement les mêmes, à quelques exceptions près.

À l'instar des chiffres présentés ci-dessus, les langues autochtones sont les plus susceptibles d'obtenir sans objet ou ne sait pas comme réponse (26-27%). Le portugais (24%), l'ourdou (24%) et le tagalog (23%) font également partie de ce groupe.



Autres obstacles à l'interprétation / traduction :

Les commentaires ont permis de mieux comprendre les obstacles à l'offre d'interprétation/traduction à la clientèle. Les organisations ont expliqué qu'elles n'ont pas toujours les moyens d'offrir des services d'interprétation/traduction.

Dans un secteur déjà confronté à des ressources limitées, la fourniture de services linguistiques n'est tout simplement pas une constante. Si les organisations orientent souvent leur clientèle vers des services externes (voir la note numéro 3 sur les partenariats), l'incapacité à honorer la langue de choix est décidément une lacune.

En outre, la disponibilité de la main-d'œuvre en interprétation/traduction pose problème. Certaines organisations répondantes ont expliqué qu'il y avait peu de personnel bilingue ou multilingue disponible pour répondre aux besoins linguistiques particuliers de leur région.

Les zones rurales ou éloignées font face à des obstacles additionnels. Par exemple, un interprète peut avoir un lien de parenté avec une survivante. Cela pourrait présenter des problèmes de confidentialité et des conflits d'intérêts en raison de la relation.

⁴ Il se peut que notre échantillon n'inclue pas des organisations qui fournissent des services dans des langues non officielles, mais qui ne sont pas axées sur la prévention ou la lutte contre la violence sexuelle ou ne proposent pas de programmes spécialisés dans ce domaine.



CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Voici les plus importantes conclusions de notre sondage. D'abord, **la plupart des agences (80%) recueillent des données sur la langue de préférence de leur clientèle** (69% le font systématiquement et 11% le font parfois). **En tant que pratique prometteuse** qui peut aider les survivant-es à se sentir plus à l'aise pour accéder aux services ciblant la VS, celle-ci devrait devenir encore plus répandue – en particulier dans les cas où la maîtrise d'une langue officielle est incertaine.

Le sondage a également révélé que les **services de lutte contre la violence sexuelle sont généralement disponibles dans les deux langues officielles**. Certaines organisations ont également indiqué qu'elles pouvaient orienter les personnes qui veulent des services directement en français vers des partenaires francophones.

Le secteur fournit également des services directs et des services d'interprétation dans d'autres langues en fonction des besoins. **Il existe une lacune évidente en ce qui concerne les services dans les langues autochtones.**

Les obstacles à la fourniture de services d'interprétation/traduction comprennent également les coûts, le manque de financement pour cet aspect de la prestation de services et des **difficultés à recruter du personnel bilingue ou multilingue.**

Quant à la disponibilité des services de façon plus générale dans leur province, la majorité des OVS ont signalé un manque de services pour les minorités de langue officielle dans leur province ou territoire (68%). Cela suggère que les **barrières linguistiques affectent également la capacité des organisations à référer leur clientèle à divers services** au sein de leur communauté.

De manière générale, **la question centrale reste de savoir si le recours à des services d'interprétation / traduction est une forme adéquate de soutien** pour tous les groupes linguistiques minoritaires dans toutes les régions, ou s'il s'agit d'une mesure provisoire sur la voie d'un accès véritablement multilingue.

Compte tenu des lacunes en matière de diversité mentionnées dans d'autres Notes d'information, et des obstacles rencontrés par la clientèle servie dans une autre langue que celle de son choix, **le secteur pourrait souhaiter poursuivre une expansion stratégique et mener des recherches plus approfondies à ce sujet.**

Pour toute question sur cette note, veuillez contacter : communications@endingviolencecanada.org